

PLFSS 2018

**Économies et doute sur le maintien des règles prudentielles :
le SDB extrêmement inquiet pour la biologie médicale libérale**

Jeudi 28 août, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, et Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics ont dévoilé les grandes lignes du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018 (PLFSS 2018). Les annonces de nouvelles économies sur les actes ainsi que les flous et les silences concernant le traitement de la biologie médicale libérale dans ce texte suscitent une grande inquiétude de la part du Syndicat des biologistes dans un contexte de stagnation de l'activité des laboratoires de biologie médicale.

Les annonces

Les ministres ont annoncé 335 millions d'économies en 2018 par le biais du renforcement de la pertinence et de la qualité des actes. Ces économies se décomposent en :

- 110 millions par la « maîtrise médicalisée » ;
- 225 millions grâce à des « actions de pertinence et d'adaptation tarifaires des actes de biologie, imagerie et autres actes médicales en ville et à l'hôpital ».

« Aucune répartition de l'effort entre les uns et les autres n'est à ce jour précisée, commente François Blanchecotte, président du SDB. Nous ne savons donc pas si ces économies viendront pour rompre l'équilibre du protocole d'accord signé en 2016 par la profession avec l'Assurance maladie pour la période 2017/2019 ».

Toute nouvelle baisse tarifaire rendrait la situation intenable dans un contexte de très faible évolution de l'activité des laboratoires de biologie médicale privés depuis quelques mois. Des laboratoires qui doivent, en outre, faire face aux coûts exponentiels non compensés induits par les nouvelles contraintes réglementaires (accréditation, sécurité informatique etc.).

Les rumeurs

De surcroît, en marge de la préparation du PLFSS 2018 et de sa présentation, des rumeurs persistantes font état d'un lobbying forcené visant à abolir les principales règles prudentielles de la biologie médicale libérale française. Ainsi, l'exigence d'un nombre égal de biologistes médicaux diplômés et de sites au sein d'un laboratoire de biologie médicale ferait partie des règles menacées. Leur suppression signerait, à coup sûr, l'ouverture d'une nouvelle période de restructuration sauvage qui aboutirait à une régression sans précédent de l'offre de biologie médicale sur le territoire, fragilisant dangereusement la prise en charge de très nombreux patients.

Le SDB demande au ministère de la Santé de lever très rapidement le doute sur ce sujet et de confirmer son attachement à une biologie médicale de proximité et de qualité au service de l'accès au soin de tous et de la prise en charge des patients.

Les autres chiffres-clés

- Augmentation de l'Objectif national des dépenses d'Assurance maladie (Ondam) de +2,3 % au global mais de seulement 2,1 % pour les soins de ville.
- 195,2 milliards d'euros de dépenses d'Assurance maladie dont 88,9 milliards pour les soins de ville.
- 4,16 milliards d'euros d'économies à réaliser en 2018 pour maintenir l'augmentation de l'Ondam à 2,3 % alors que l'évolution naturelle des dépenses se situe entre 4,5 et 5 % par an.

Contacts Presse : LauMa communication

Laurent Mignon - laurent.mignon@lauma-communication.com - tél : 01 73 03 05 20

Emmanuelle Klein - emmanuelle.klein@lauma-communication.com - tél : 01 73 03 05 22